

L'intégration de l'ensemble de la psychiatrie à l'Hôpital du Jura suscite des interrogations.

Le 29 septembre 2014, un communiqué de presse annonçait que le Gouvernement jurassien avait décidé, d'un commun accord avec l'Hôpital du Jura, « d'avancer vers la réalisation d'une psychiatrie cantonale renouvelée et intégrée », un des objectifs étant de rattacher les diverses unités psychiatriques à l'H-JU. Le communiqué précisait par ailleurs qu'un mandat venait d'être attribué à l'entreprise HPO, un spécialiste de l'organisation hospitalière chargé de la conception de détail du projet ainsi que de l'accompagnement de sa réalisation.

Il est incontestable qu'il était devenu urgent de prendre des mesures drastiques, suite aux graves dysfonctionnements constatés au sein de l'unité de psychiatrie aigüe et qui ont gravement nuit à l'image de l'H-JU.

Ces décisions ont toutefois suscité des interrogations et également quelques craintes dans nos rangs et parmi le personnel des services psychiatriques cantonaux.

Nous souhaitons ainsi interroger le Gouvernement sur les points suivants :

1. Quelles seraient ou seront les économies visées par le Gouvernement ?
2. Peut-on craindre des conséquences touchant le personnel ?
3. La décision de confier la gestion de la psychiatrie à l'H-JU n'est-elle pas une forme de désengagement de l'Etat dès lors que les unités psychiatriques (CMP, Unité d'accueil psycho-éducative, Hôpital de jour) sont des structures cantonales ?
4. Quel sera le coût du mandat attribué à l'entreprise HPO ?

Nous remercions par avance le Gouvernement pour ses réponses.

Dalimont le 2 décembre 2014

Au nom du groupe PCSI-Jura :

Bernard Tonnerre

